



COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Pascal GENESTE
Trésorier : Michel FOREST
Secrétaire : Isabelle FOULON

Inscriptions des jeunes : Salle de tennis de table. Mercredis : 02/09/16/ 23/ et 30 Sept. 2020 de 13h30 à 17h00.

Reprise de l'entraînement des jeunes :
Mercredi 02 septembre 2020 à: 13h30.

ADULTES : lundi/ mercredi /vendredi :
17h30 à 21h00.

RÈGLEMENT :

Possibilité de règlement en plusieurs fois
(Chèques Vacances acceptés).

20 € de réduction à partir de l'inscription d'une 2^{ème} personne de la même famille.

-1 Bulletin d'adhésion.

-1 certificat médical de moins de 3 mois avec la mention : « Apte à la pratique du Tennis de Table ».

La cotisation (avec justification Pass76 ou ARS).

Pascal GENESTE vg176@orange.fr
07 87 60 65 73

SAISON 2020 / 2021

Sport de raquettes, le Tennis de Table ou « ping-pong » est une activité ludique et sportive. Elle permet à chacun de trouver son plaisir entre la détente par la pratique « loisirs » et l'adrénaline de la compétition. On y apprend à développer son habilité, ses réflexes, sa concentration et son mental.

Ce sport n'est pas uniquement individuel comme on pourrait le croire puisqu'il existe de nombreuses compétitions en équipes où on prend plaisir à soutenir, ses coéquipiers et à gagner ensemble.

ENTRAINEMENTS :

Salle du Complexe sportif Rue de Verdun (12 tables)

Lundi, mercredi, vendredi => 17h 30 à 21h 00
Adultes + Jeunes.

Mercredi => 13h 45 15h 15 et 15h 30 à 17h 00
Pour les jeunes.

Chaque jeudi : 19h à 20h30

(Entraînement dirigé : compétiteurs (40 € ??la saison)).

CATÉGORIES ET COTISATIONS :

BIHORELLAIS ET BOIS-GUILLAUMAIS.

-18 ans avec entraîneur B.E = 94 E.

+18 ans en loisirs = 80 E.

+18 ans en compétition : = 104 E.

EXTÉRIEURS.

-18 ans avec entraîneur B. E = 100 E.

+18 ans en loisirs : = 86 E.

+18 ans en compétition : = 110 E